

Le Président
du SCOT des Vosges Centrales

Président de la Communauté
d'Agglomération d'Epinal
Ancien Député des Vosges
Membre honoraire de l'Assemblée Nationale
Ancien Maire d'Epinal
Maire honoraire

Épinal, le 4 décembre 2025

Le Président du SCOT des Vosges Centrales
Aux 154 Maires du syndicat

Affaire suivie par : Laurence Bertrand 03.29.32.47.96

Objet : Affichage de l'avis de mise à disposition du public du projet de première modification simplifiée du SCOT des Vosges Centrales

Madame, Monsieur le Maire,

Par arrêté n° 2025/12, le Président du Syndicat Mixte du SCOT des Vosges Centrales a ordonné l'ouverture d'une mise à disposition du public portant sur le projet de première modification simplifiée du SCOT des Vosges Centrales.

Cette mise en disposition se déroulera du mercredi 31 décembre 2025 au vendredi 30 janvier 2026 inclus (31 jours).

Vous trouverez ci-joint l'avis qui est à afficher dès réception quinze jours avant le début de la mise à disposition du public et pendant toute sa durée, de manière à être visible et lisible de là ou s'il y lieu des voies publiques.

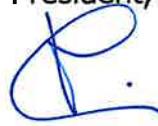
Le certificat d'affichage ci-joint devra être renvoyé au Syndicat dûment signé à l'issue du délai de cette procédure.

Par ailleurs, je vous remercie de relayer cet avis dans vos publications et sur votre site internet et d'envoyer copie au Syndicat de vos articles.

Madame Corinne Comte, adjointe administrative du Syndicat est à votre disposition pour tout complément d'information.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Président,



Michel HEINRICH

SYNDICAT MIXTE DU SCOT DES VOSGES CENTRALES

Maison de l'Habitat et du Territoire

1 Avenue Dutac-88000 EPINAL

Tél. : 03.29.32.47.96

Mail : syndicat@scot-vosges-centrales.fr